BÉDÉE

Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260407-DCM07042026033-DE

Convocation du 31 mars 2026
Affichée / Publiée le 31/03/2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	25
Absents :	**2**
Procurations :	2
Votants :	27

LE SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire.**

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints.** Annick VIVIEN, Jean RONSIN, Francine RABINIAUX, Valérie HAMONIC, Caroline COPPENS, Régis BOUGIS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Geoffroy CLAIN, Alexis FAUCHEUX, Mathias JOLY.

EXCUSÉS : Agnès GODREUIL, Pierre PIRON.

PROCURATIONS : Agnès GODREUIL à Annick VIVIEN, Pierre PIRON à Jean-Paul RONSIN.

SECRETAIRE de SEANCE : Raymond BLOUET.

OBJET : CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES (N°2026-033)

Monsieur Le Maire expose que le conseil municipal peut constituer des commissions municipales en application de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Elles doivent respecter le principe de la représentation de la minorité dans les communes de plus de 1000 habitants, sachant qu'il n'y a aucun élu minoritaire au sein du conseil municipal renouvelé le 15 mars.
Il indique que les commissions se réunissent régulièrement. Elles étudient les dossiers et émettent des avis avant de les soumettre au conseil municipal. Leur rôle sera précisé dans le règlement intérieur du conseil municipal.
Il rappelle que Le Maire est Président de toutes les commissions et que chaque commission élira son/sa vice-président-e lors de la première réunion.
Il propose de constituer des commissions municipales permanentes thématiques qui reprennent les attributions déléguées par le Maire aux adjointes et adjoints. En fonction de ces délégations qu'il rappelle, ces derniers seront amenés à vice-présider les commissions. Il précise qu'il n'y aura pas de vice-président de la commission urbanisme aménagement, dont Il assurera la présidence et l'animation.
Sur cette base, chaque élu a été invité à se positionner sur les commissions municipales de son choix.

Monsieur le Maire soumet au vote la constitution des nouvelles commissions municipales.

VU l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

A l'unanimité, le Conseil Municipal :
- décide de constituer 7 commissions municipales thématiques pour le mandat 2026/2032,
- valide le nombre de membres et la composition de chaque commission (au verso),
- précise que les commissions « culture tourisme », « communication-commerce » et « voirie - environnement - agriculture pourront constituer un groupe de travail interne sur une sujet précis,
- mandate Monsieur le Maire à l'effet d'arrêter la composition de chaque commission permanente et de la convoquer dans les huit jours suivants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

MAIRIE DE BÉDÉE (ILLE-ET-VILAINE)

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260407-DCM07042026033-DE

Commission Municipale « Urbanisme et aménagement » : 12 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Francine RABINIAUX, Régis BOUGIS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT.

Commission « Voirie - Environnement - Agriculture » : 11 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Jean-Paul RONSIN (Adjoint délégué à la Voirie, l'Environnement et l'Agriculture), Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Raymond BLOUET, Annick VIVIEN, Francine RABINIAUX, Nicolas VOLLE, David LE LARGE, Vincent GRUFFAT, Pierre PIRON.

Commission Municipale « Culture, Tourisme » : 9 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Elisabeth ABADIE (Adjointe déléguée à la Culture et au Tourisme), Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Annick VIVIEN, Valérie HAMONIC, Gwenaëlle PENSIVY, Alexis FAUCHEUX, Mathias JOLY.

Commission « Finances – Gestion - Marchés publics » : 12 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Michel HALOUX (Adjoint délégué aux Finances, à la Gestion et aux Marchés Publics), Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Régis BOUGIS, Geoffroy CLAIN.

Commission Municipale « Vie Associative - sport » : 9 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Chrystel CAULET (Adjointe déléguée à la Vie Associative et au sport), Régine LEFEUVRE, Caroline COPPENS, Régis BOUGIS, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Gwenaëlle PENSIVY, Alexis FAUCHEUX.

Commission Municipale « Enfance- Jeunesse » : 8 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Mathieu LEVILLAIN (Adjoint délégué à l'Enfance et à la jeunesse), Régine LEFEUVRE, Valérie HAMONIC, Caroline COPPENS, Angélique CHARVET, Vincent GRUFFAT, Mathias JOLY.

Commission Municipale « Communication - commerce » : 9 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Christine PERTUISEL (Adjointe déléguée à la Communication), Régine LEFEUVRE, Elisabeth ABADIE, Agnès GODREUIL, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, Angélique CHARVET, Geoffroy CLAIN.

Commission Municipale « bâtiments et énergies » : 10 membres
Président : Joseph THEBAULT (Maire), Raymond BLOUET (Adjoint délégué aux bâtiments communaux et aux énergies), Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Valérie HAMONIC, David LE LARGE, Agnès GODREUIL, Pierre PIRON.